

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



ASSOCIATION NATIONALE DES  
**SAGES-FEMMES**  
LIBÉRALES

20

23

Cher·e·s adhérent·e·s,

Pour la deuxième année consécutive, nous faisons le choix de vous faire parvenir notre rapport d'activité avec la convocation à l'assemblée générale, afin que vous puissiez en prendre connaissance à l'avance. Cette organisation allège la présentation le jour J, et laisse donc plus de place aux échanges avec vous.

Le travail de l'ANSFL en 2023 se résume en un mot : UNION !

Car nous avons œuvré à créer des liens : avec vous, notre force et notre soutien, avec les femmes afin de toujours faire mieux connaître notre profession, mais aussi avec les autres organisations professionnelles, afin de potentialiser nos forces.

Pour illustrer ce travail : tous nos déplacements que vous découvrirez au fil des pages, mais aussi notre entrée au Collège B du Collège National des Sages-Femmes, et la belle table ronde au Congrès de la sage-femme libérale. Nos deux syndicats ont défendu leurs visions différentes tout en reconnaissant la richesse de travailler ensemble, et en valorisant la présence et l'importance des autres associations de sages-femmes.

Car oui, l'union fait la force !

Le dernier avenant signé laisse présager un avenir plus confortable pour les sages-femmes libérales. Il révèle aussi combien les pouvoirs publics ont besoin de nous.

Reste à savoir comment prendre toute notre place. Nous resterons très vigilantes à la défense de notre autonomie, et continuerons à nous impliquer dans les nombreux chantiers à venir autour de notre profession.

Bonne lecture,

Eliette Bruneau

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>L'ANSFL et ses adhérentes</b> ..... | <b>4</b>  |
| <b>Défense de la profession</b> .....  | <b>11</b> |
| <b>Communication</b> .....             | <b>19</b> |
| <b>Formations</b> .....                | <b>25</b> |
| <b>Comptabilité</b> .....              | <b>30</b> |
| <b>Conclusion</b> .....                | <b>32</b> |

# ANSFL, BONNES VOLONTÉS, FORMATRICES ET PRESTATAIRES

● Conseil d'administration ● Formation ● Prestataires

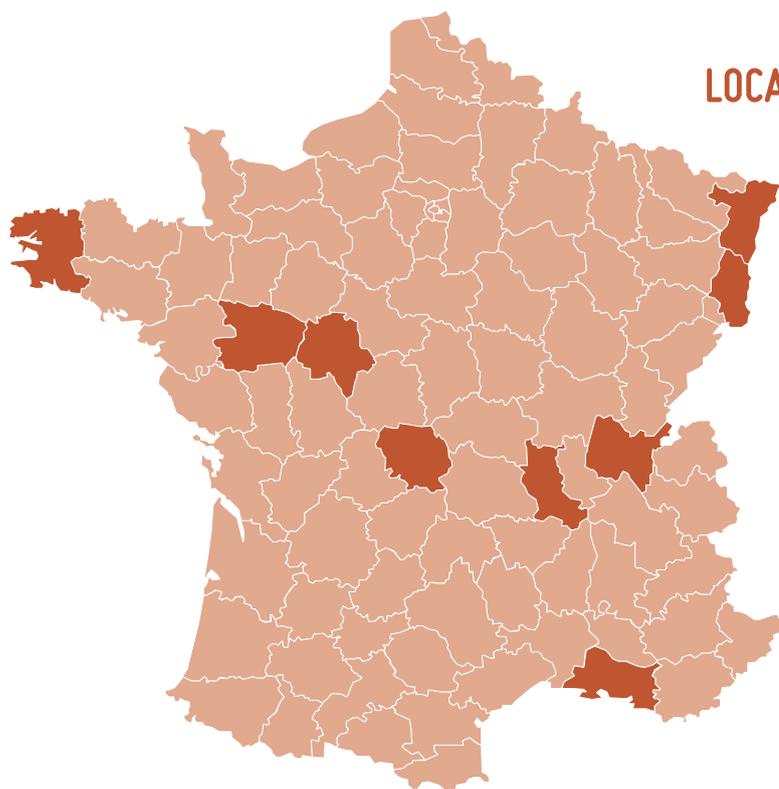
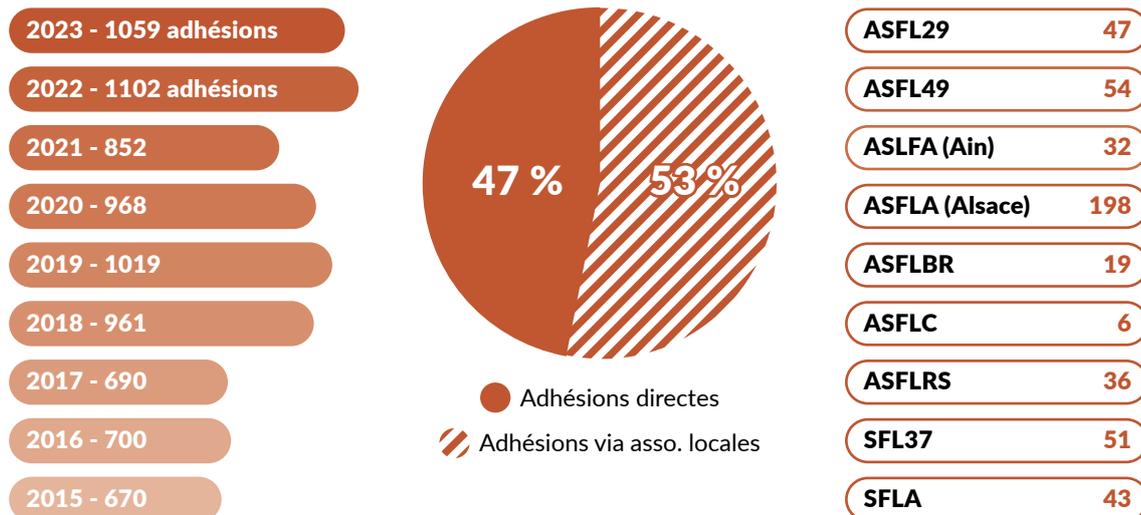




# L'ANSFL ET SES ADHÉRENT·E·S

L'ANSFL est une association qui continue de prendre de l'ampleur. En lien directement avec la démographie des sages-femmes libérales dont le nombre ne cesse d'augmenter, notre nombre d'adhérent·e·s nous permet d'affirmer notre légitimité pour faire entendre notre voix.

## ADHÉSIONS DIRECTES ET VIA ASSOCIATIONS LOCALES



## LOCALISATION DES ASSOCIATIONS LOCALES

- ASFL29 : Association des SFL du Finistère
- ASFL49 : Association des SFL du 49 (Maine-et-Loire)
- ASLFA (Ain) : Association des SFL de l'Ain
- ASFLA (Alsace) : Association des SFL d'Alsace
- ASFLBR : Association des SFL du Bassin Roannais
- ASFLC : Association des SFL de la Creuse
- ASFLRS : Association des SFL de la Région Stéphanoise
- SFL37 : Association des SFL d'Indre-et-Loire
- SFLA : Association des SFL du pays d'Aix

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La dernière version de notre règlement intérieur a été approuvée par l'Assemblée Générale du 26 mars 2015. Entre temps nous sommes passées de 563 adhérent·e·s en 2014 à 1 059 en 2023 !! Une mise à jour s'impose donc !

Consultez sur notre site la nouvelle version dans laquelle vous retrouverez : de l'écriture inclusive, le nouveau tarif de cotisations pour les étudiants, les nouvelles conditions et services proposés par l'ANSFL, une mise à jour du fonctionnement du conseil d'administration pour les missions exceptionnelles ou mandat précis, et une nouvelle partie complète sur l'organisme de formation de l'ANSFL certifié QUALIOP1 et avec des prises en charges FIF-PL.

Pour essayer encore et toujours de représenter au mieux les sages-femmes libérales !

## COMPTABILITÉ

Le bilan comptable est en cours. Il s'annonce déficitaire, en rapport avec l'indemnité de rupture conventionnelle de notre salariée Marine Chayrouse, que nous n'avions pas anticipée.

À noter également : moins de cotisations (ce qui ne veut pas dire moins d'adhérent·e·s) et de vente de formations en 2023.

## LES 40 ANS DE L'ANSFL

Notre Colloque annuel est un événement phare pour vous retrouver, et réfléchir ensemble autour de la pratique libérale.

Notre Colloque du 11 mars 2023 intitulé *Sage-femme libérale d'hier à demain : prenons notre place !* a été un franc succès malgré le nombre plus restreint de participantes, eu égard aux mouvements de grève SCNF qui seront venus perturber un peu notre organisation.

À cette occasion l'histoire de l'ANSFL et des sages-femmes libérales depuis 40 ans nous a été contée par Françoise Olive et Jacqueline Lavillionnière et La sage-femme libérale de demain dessinée par nos étudiantes de l'ANESF.

La table ronde sur le thème : *Évolution ? Révolution ? Mutation ? Que souhaitent réellement les sages-femmes ?* a permis une fois encore des débats riches et chaleureux, et le spectacle dansé *Y'a un os : quand la paléontologie se fait chorégraphie et l'obstétrique politique* a su ravir toutes et tous, adhérentes de l'ANSFL, mais également des Angevins attirés par la forte promotion réalisée par l'association locale des sages-femmes du Maine-et-Loire. Merci à elles, sans qui notre soirée anniversaire du samedi n'aurait pas pu avoir lieu !

Ce fut donc un franc succès et nous souhaitons que la prochaine décennie soit aussi riche de telles rencontres, échanges et partages en tout genre.





# 40 ANS DE L'ANSFL

## 10 ET 11 MARS 2023, À ANGERS

Vendredi 10 mars 2023  
de 14 h à 18 h

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Si vous souhaitez *rejoindre le CA*, adressez *votre candidature* par e-mail à : [contact@ansfl.org](mailto:contact@ansfl.org) accompagnée d'une brève présentation de vous et de vos motivations !

### COCKTAIL



20 h 30

### SPECTACLE

« Y'a un os »

Quand la paléontologie se fait chorégraphie et l'obstétrique politique.

Samedi 11 mars 2023 de 8 h 30 à 17 h

### SAGES-FEMMES LIBÉRALES D'HIER À DEMAIN, PRENONS NOTRE PLACE !

#### HISTORIQUE DE NOTRE PROFESSION

Marie France Morel, Historienne et Présidente de la société d'histoire de la naissance

#### L'ANSFL DEPUIS 40 ANS

Intervention des présidentes successives de l'ANSFL

#### QUELLE SAGE-FEMME LIBÉRALE POUR DEMAIN ?

Jeanne Chauvin (ANESF), Alexiane Maillet (ANESF), Muriel Chéradame (UNSSF) et Willy Belhassen (ONSSF)

#### ÉVOLUTION ? RÉVOLUTION ? MUTATION ? QUE SOUHAITENT RÉELLEMENT LES SAGES-FEMMES ?

Mai Le Du, SF et chercheuse en sciences sociales, Priscille Sauvegrain, SF et sociologue en santé publique

Marie-Elise Launay, sage-femme libérale

Catherine Thomas, anthropologue

Sozic Guérin Cautet, membre du CA du CIANE

Justine Jeandel, SF, association Pour une MEUF

Bleuenn Ridard, SF, association Pour une MEUF

Samedi 11 mars 2023 à partir de 19 h

### SOIRÉE FESTIVE

## L'ANSFL SE DÉPLACE

Nous avons à cœur de venir à la rencontre de nos consœurs et collègues à l'occasion d'événements qui nous rassemblent. Notre stand, avec la présence des membres du conseil d'administration, permet d'entrer en contact avec les sages-femmes et futures sages-femmes de territoires variés, aux pratiques diverses, mais aussi de mieux faire connaître la pratique libérale. Il en résulte souvent des échanges d'une grande richesse qui amènent le conseil d'administration à toujours se questionner pour permettre à l'ANSFL d'avancer dans la meilleure direction possible.

## INTERNATIONAL CONFEDERATION OF MIDWIVES

L'ANSFL était présente au congrès international de l'ICM à Bali pour porter la voix des sages-femmes libérales françaises, mais aussi pour s'imprégner des sages-femmes du monde entier et de celles qui portent notre voix auprès des instances mondiales comme l'OMS depuis près d'un siècle.

Céline Puill a présenté un poster sur une consultation gynéco à destination des personnes lesbiennes trans' et plus globalement la santé des minorités sexuelles et de genre.

Ces journées sont sources d'inspiration aussi bien sur la manière de communiquer en tant que sage-femme, mais aussi sur les luttes que mènent les sages-femmes du monde entier, comme par exemple les sages-femmes québécoises qui ont intenté un procès à leur état pour la discrimination structurelle de la profession de sage-femme, car exercée par des femmes.

Le CNSF et la SFMa représentent les sages-femmes françaises au sein du CA de l'ICM.

## L'ANSFL AU CONGRÈS NATIONAL DE LA SAGE-FEMME LIBÉRALE

Les membres du conseil d'administration ont eu le plaisir de se retrouver de nouveau à Troyes fin novembre, à l'occasion du 7<sup>e</sup> congrès de la Sage-femme libérale, organisé par la revue Profession Sage-femme.

La présence de l'ANSFL à ce type d'évènement permet un contact plus informel avec les sages-femmes et futures sages-femmes libérales aux pratiques diverses, de tout le territoire. Elle permet également d'entretenir des liens importants auprès des autres associations ou instances de notre profession. Nous avons pu apprécier cette année encore des échanges d'une grande richesse, tout particulièrement sur la table ronde « télémédecine » qui réunissait les deux syndicats ONSSF et UNSSF et l'ANSFL par la présence de Laurence Platel, dont le discours émergent fut la volonté de construire ensemble un meilleur avenir pour les sages-femmes !



## GRAND PRIX ÉVIAN

L'ANSFL était au Grand Prix Évian pour faire entendre l'expertise des sages-femmes libérales en tant que membre du jury. Cela représentait au préalable plus d'une journée et demi de lecture intensive des mémoires.

Ces journées sont aussi l'occasion de faire du réseau (relation avec Isabelle Vaast, directrice d'école de l'université catholique à Lille) de promouvoir notre colloque annuel, d'être identifiée comme scientifique, et de boire de l'eau...

Les six lauréates sélectionnées sont :

- **Camille Milou**, sur l'étude de la sensibilité et la spécificité de la hauteur utérine, dans le dépistage des anomalies de croissance, par rapport à l'échographie et au poids de naissance ;
- **Céline Cherion**, sur l'étude transversale de l'association entre le vécu de l'accouchement et l'analgésie péridurale ;
- **Lise Waerenburgh**, sur le regret maternel - étude bibliographique sur les discours diffusés dans la presse écrite française ;
- **Camille Chaillou**, sur le sujet du réalisme et symbolique des scènes d'accouchement dans les Rougon-Macquart de Zola ;
- **Marion Raffin**, sur l'allaitement maternel et complémentation en préparation pour nourrissons ;
- **Lina Benarama**, sur l'exposition prénatale de la femme enceinte et du fœtus à la musique, Revue systématique de la littérature.

Le mémoire de Camille Chaillou était époustouflant de maturité, nous étions d'accord au sein du jury pour favoriser ce travail qualitatif par le prix scientifique, ce qui est alternatif et novateur parmi les professions de santé.

Les prises de parole en public des lauréates qui s'étaient entraînées seules et en groupe avec un formateur étaient impressionnantes, cela faisant écho à la formation faite avec l'ANSFL. C'est inspirant pour toutes les sages-femmes.

Nous envisageons de faire un entretien croisé entre l'une des participantes Camille Milou sur la HU et Jacqueline Lavillonnière, afin de rédiger un article pour la lettre. Ce que nous avons appris c'est que la hauteur utérine n'est pas moins fiable, voir plus fiable que l'écho pour dépister les petits bébés cela est corroboré par une étude randomisée de très bonne qualité qu'Anne Chantry (autre membre du jury) nous a expliqué lors d'un entretien post-Évian.

Certains résumés seront accessibles prochainement sur le site et la Lettre.



## JOURNÉES RÉGIONALES DU COLLÈGE À AMIENS

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le CNSF a organisé ses Journées régionales, afin de venir au plus près des sages-femmes. Le thème était : « Être suivi par une sage-femme dans les Hauts-de-France en 2023 : quels accompagnements pour les femmes et les couples ? ».

C'était en septembre dernier, au moment du vote pour notre intégration au sein du Collège B. Nous avons donc souhaité être présentes à Amiens pour échanger et affirmer notre rapprochement.

## JOURNÉES APAAD

Les journées de l'AAD organisées par l'APAAD ont eu lieu le 24 mai 2023, pour cette année en visio... C'est moins chaleureux que de se retrouver « en vrai », mais toujours source de sororité, car la pratique est souvent isolée, dans un contexte local pas toujours facile. 81 sages-femmes étaient inscrites pour cette journée.

Après les interventions très enrichissantes de Francine Dauphin (sage-femme cadre de la maternité Antoine Béclère à Clamart pendant 30 ans puis sage-femme AAD) et de Céline Lemay (sage-femme québécoise et pionnière du mouvement Sage-Femme au Québec), les sages-femmes de La Naît Sens (association de sages-femmes AAD, à Paris) ont présenté le travail de leur association. Enfin, les échanges libres entre participants ont permis d'aborder les problématiques spécifiques à ce type d'exercice. Les prochaines journées auront lieu en 2024, cette fois en vrai !

## ASSOCIATION NATIONALE DES SAGES-FEMMES TERRITORIALES

**32<sup>e</sup> Journées d'études de l'ANSFT : le post-natal, comment vont les femmes ?**

Cette invitation fût une belle occasion d'aller à la rencontre des sages-femmes territoriales, de mieux appréhender leurs problématiques spécifiques, mais également nos nombreux points communs. De belles journées, donnant envie de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.



## UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA RÉGION PACA

Le 26 septembre 2023 à l'invitation de l'URPS PACA, l'ANSFL était présente à la 1<sup>re</sup> journée intergénérationnelle de maïeutique avec pour thème : forum de l'exercice libéral et de l'exercice coordonné.

Une journée pour découvrir ou approfondir la connaissance des structures d'exercice coordonné que sont les Communautés Professionnelles Territoriales en Santé et les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles au travers de retours d'expérience divers.



# DÉFENSE DE LA PROFESSION

## GROUPE DE TRAVAIL AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES RÉSEAUX EN SANTÉ PÉRINATALE (FFRSP)

Pour l'ANSFL : Marine Piéjus, Céline Puill et Eliette Bruneau.

La FFRSP a souhaité mettre en place une démarche de gestion des risques autour de l'Accouchement Accompagné à Domicile (AAD), en regroupant les professionnels de santé, les instances administratives, les sociétés savantes et les associations d'usagers afin d'assurer au mieux la qualité et la sécurité des soins de toutes les mères et leurs enfants. C'est la première fois que le sujet de l'AAD est abordé de façon « officielle » en France.

Après 2 ans ½ de travail dans des conditions parfois tendues tant le sujet attise les passions, nous avons pu élaborer 3 documents :

- le 1<sup>er</sup> à destination des familles faisant le choix de l'AAD ;
- le 2<sup>e</sup> pour les professionnels accueillant en structure (pour ouverture de dossier) ces patients ayant pour projet un AAD ;
- le 3<sup>e</sup> concerne le dépistage néonatal, afin de fournir à ces familles une information complète à ce sujet.

Ce premier – petit – pas a quand même le mérite de poser des premiers documents officiels au sujet de l'AAD, on espère que d'autres suivront.

Ce premier – petit – pas a quand même le mérite d'avoir fait réfléchir à cette pratique et de montrer que son invisibilisation n'est pas une solution. On espère que d'autres suivront !

## ACCOUCHEMENT ACCOMPAGNÉ À DOMICILE : GUIDE PRATIQUE

Pour l'ANSFL : Marine Piéjus, Céline Puill.

L'ANSFL est associée depuis maintenant trois ans au travail initié par l'APAAD, pour la rédaction d'un Guide Pratique de l'AAD, à destination des sages-femmes qui accompagnent les naissances à domicile ou de celles qui souhaiteraient le faire. Ce guide s'appuie sur le savoir-faire des sages-femmes, sur les recommandations françaises concernant les grossesses et les accouchements normaux (HAS principalement), ainsi que sur les recommandations de sociétés savantes de pays où l'AAD est intégré au système de santé (*National Institut for Health and Care Excellence* en Grande-Bretagne notamment). Il s'appuie aussi sur une analyse de la littérature scientifique existante à ce sujet faite par Céline Puill.

Après une première ébauche de rédaction, depuis l'été 2021 un gros travail de relecture puis de corrections a eu lieu. Nous avons sollicité un certain nombre de professionnels d'horizons variés pour participer à cette relecture, SF AAD, gynécologues, pédiatres, médecins en Santé Publique, dont certains faisaient partie du groupe de travail mené en parallèle à la FFRSP sur la gestion des risques en AAD.

Le document, enfin achevé en fin d'année, est maintenant en cours de validation par les CA des différentes associations participantes, pour une publication qu'on espère très prochaine ! Ce sera l'aboutissement d'un gros travail, certainement utile à toute la profession.

## CONSEIL NATIONAL PROFESSIONNEL DE MAÏEUTIQUE : CNPM

Pour l'ANSFL : Isabelle Fournier, Sophie Jouve.

Le Conseil National Professionnel de Maïeutique a été constitué suite au décret n° 2019-17 du 9 janvier 2019 publié au JO. C'est une structure fédératrice composée de 10 associations de sages-femmes : ANSFLibérales, ANSFCoordinatrices, ANSFTerritoriales, ANSFOrthogénistes, ONSSF, UNSSF, Collège Nationale des Sages-Femmes de France (CNSF), Confédération Nationale des Enseignants en MAïeutique (CNEMA), Association Professionnelle des Sages-Femmes (APSF) et AFSFACupuncteurs.

- Le CNP se réunit comme toute association en bureau, conseil d'administration et assemblée générale.
- Isabelle Fournier en est secrétaire depuis 1 an.
- Sa mission première, en tant que représentante d'une profession est de proposer les orientations prioritaires de formation continue gérée par l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu (ANDPC) avec une limitation à 6 orientations prioritaires exigée par cette même ANDPC (ce qui limite nos formations prises en charge par le DPC). Cette mission s'est enrichie d'un rôle de représentation et d'expertise.
- Le CNP a élaboré le référentiel professionnel finalisé début 2023.
- Il est sollicité régulièrement pour intégrer des groupes de travail ou des groupes de relecture à l'appel d'autres CNP ou de la HAS.

Pour ces missions, le CNP via l'ANSFL a besoin de vous.

Si vous souhaitez participer à des groupes de travail ou de relecture, n'hésitez pas à nous contacter !

## HAUT CONSEIL DES NOMENCLATURES

Pour l'ANSFL : Isabelle Fournier.

Le Haut Conseil des Nomenclatures est une instance créée par la loi de finances de la Sécurité sociale pour revoir de fond en comble toutes les nomenclatures des actes. Dix médecins (cinq praticiens hospitaliers, cinq libéraux) ont été nommés par arrêté comme membres du HCN.

Cette instance est aidée dans son travail par différents groupes qui se réunissent par spécialité. Nous étions 3 sages-femmes dans le groupe d'experts gynécologie obstétrique. Nous avons supprimé certains actes comme l'amnioscopie et créé d'autres comme la surveillance du travail par écoute intermittente du fœtus et par monitoring continu.

Le HCN a validé la liste des actes repères des comités cliniques de Gynéco obstétrique.

Rappel des objectifs de la révision de la CCAM :

- 1. Améliorer le caractère descriptif des actes et leur pertinence** : inscrire les actes manquants, nouveaux, correspondant aux règles de l'art et aux données acquises de la science.
- 2. Prendre en compte des innovations récentes.**
- 3. Simplifier la nomenclature** : supprimer les actes obsolètes et réorganiser éventuellement les actes à maintenir.

## CERTIFICATION PÉRIODIQUE DES PROFESSIONNEL·LE·S DE SANTÉ

Pour l'ANSFL : *Sophie Jouve.*

Faisant suite à la conférence Santé de 2017 et sur la base des recommandations de l'IGAS, plusieurs mesures d'application ont été publiées dans [l'ordonnance du 19 juillet 2021 relative à la certification périodique de certains professionnels de santé \(bit.ly/40iG6U6\)](#) qui ont acté la mise en œuvre du dispositif dès 2023.

Ce dispositif permettra aux 7 professions de santé à ordre (médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinés, pédicures-podologues) leur accès à un programme individuel de formation. Les actions menées devront notamment permettre l'amélioration des compétences et des connaissances, contribuer au renforcement de la qualité des pratiques, et améliorer la relation avec les patients. En outre, ce programme comprendra des actions mises en œuvre par ces professionnels de santé pour un meilleur suivi de leur santé personnelle.

Pour construire son parcours de certification, chaque professionnel de santé aura le libre choix des actions à mener et des formations à réaliser. Pour cela, il pourra se référer aux référentiels de certification élaborés par les conseils nationaux professionnels (CNP), sur la base d'une méthode proposée par le ministre chargé de la santé et sur proposition de la Haute Autorité de santé (HAS). Le contrôle du respect de l'obligation de certification périodique sera quant à lui confié aux ordres et conseils nationaux : tous les 9 ans pour les professionnels déjà actifs, tous les 6 ans pour ceux qui ont commencé à exercer après le 1er janvier 2023.

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2022, Sophie Jouve a donc été nommée membre du Conseil national de la Certification périodique pour la Commission Professionnelle des Sages-Femmes, en tant que membre du CNP Maïeutique.

En 2023, la Commission Professionnelle des Sages-Femmes composée de 9 membres issus des différentes associations siégeant au CNP Maïeutique s'est réunie régulièrement afin de produire le référentiel générique de certification qui permettra cette année d'alimenter la plateforme numérique dédiée au dispositif de certification, sur laquelle, chaque professionnel, pourra trouver parmi une large liste d'actions, celles qui lui permettront de se recertifier.

Nous ferons probablement appel à nos adhérentes dans les prochains mois afin de parvenir à lister de manière exhaustive les formations, congrès, journées professionnelles et autres participations qu'il leur semble opportun d'ajouter à ce référentiel de certification.

## LABELLISATION PAR LA HAS D'UNE RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE ÉLABORÉE PAR UN ORGANISME PROFESSIONNEL

Pour l'ANSFL : *Eliette Bruneau, Juliette Duparcq.*

Devant l'évolution rapide des connaissances scientifiques et afin de garantir l'accessibilité à des soins de qualité, il est essentiel d'augmenter la production des recommandations de bonne pratique et d'assurer leur actualisation. Cela est rendu possible par l'implication des organismes professionnels dans leur élaboration, en collaboration avec la HAS qui accompagne et vérifie la conformité de ces recommandations.

Tout organisme professionnel peut demander la labellisation d'une recommandation de bonne pratique, en particulier les CNP. La demande doit être faite avant le démarrage du processus.

Ces recommandations élaborées par un organisme professionnel ont la même valeur qu'une recommandation de la HAS. Elles sont d'ailleurs publiées sur son site internet.



## COLLÈGE B

Pour l'ANSFL : Céline Puill, Mélanie Tantet Coutaud.

Le Collège National des Sages-Femmes (CNSF) est une société savante, structure indépendante et ouverte, dont l'objectif est l'amélioration des pratiques professionnelles sages-femmes en France. Il recouvre toute la profession active et retraitée, quel que soit le mode d'exercice : hospitalier, libéral, territorial et enseignant.

Il est constitué d'un collège A et d'un collège B regroupant ANSFC, CNEMa, ANESF, ONSSF et depuis 2023 l'ANSFL.

Plusieurs personnes d'anciens bureaux de l'ANSFL et du CNSF ont travaillé aux rapprochements des deux structures. Pour l'ANSFL, Isabelle Fournier a été moteur depuis plusieurs années.

Notre volonté, en intégrant le collège B, est :

- de valoriser notre expertise de terrain en tant que sages-femmes libérales et alimenter les réflexions menées par le Collège B et le CNSF ;
- de fédérer l'ensemble des sages-femmes, tous modes d'exercice confondus.

Le principal projet en cours concerne la réorganisation des parcours en périnatalité. Il rassemble tous les acteurs du Collège A et B, avec 4 groupes de travail qui feront des propositions concrètes sur ce sujet. Le but est de produire un document à destination des institutionnels, de la profession, et accessoirement du public, pour pouvoir porter ensemble, ou séparément, une vision globale et commune. Un devis est en cours pour un accompagnement par une agence de communication pour la rédaction.



## MAISONS DE NAISSANCE

Pour l'ANSFL : Eliette Bruneau.

Deux événements ont marqué l'actualité pour cette année 2023 :

- L'arrêt des travaux par la HAS pour les critères d'éligibilité des maisons de naissance. Très attendus par la profession, ces recommandations permettraient de donner un cadre précis pour uniformiser les pratiques au niveau national, en tenant compte des données de la science et non du bon vouloir des structures partenaires, dont les protocoles de transfert peuvent varier en fonction du temps et de motivations plus ou moins légitimes et justifiées. Ce type d'abandon est inédit. Les instances se sont réunies pour réagir collectivement. La décision a été d'écrire individuellement à la HAS et au Ministère de la Santé.
- La menace de fermeture de la Maison de santé en Guadeloupe. Par nécessité de récupérer leurs locaux, la convention entre la maison de naissance et la maternité partenaire a pris fin prématurément. C'est le CHU (sollicité par l'ARS) qui a proposé comme alternative l'accès à la salle nature pour les naissances. Cette solution est encore susceptible d'évoluer, car ce même CHU doit déménager en septembre 2024.

Ces deux incidents nous montrent combien l'avenir de ces structures est fragile, et combien il est nécessaire de rester vigilant-e-s et militant-e-s pour préserver ce droit des femmes à accoucher dans des lieux qui leur conviennent.



## PERMANENCE DES SOINS

*Pour l'ANSFL : Juliette Duparcq, Laurence Platel, Mélanie Tantet Coutaud, Eliette Bruneau.*

Dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), un amendement du gouvernement propose d'intégrer les sages-femmes dans « la permanence des soins ». Le CNOSF a initié un groupe de travail pour échanger sur les conditions et modalités de cette permanence de soins, et être force de propositions face au gouvernement. Le groupe est constitué du CNSF, l'ANESF, l'ONSSF, l'UNSSF, l'ANSFC, le CNOSF et l'ANSFL.

Nous avons pu participer activement aux deux réunions qui ont eu lieu pour exprimer et défendre le point de vue des sages-femmes libérales sur cette question.

À partir de ces rencontres, le CNO a élaboré un cadre réglementaire et déontologique comme socle de nos réflexions et de défense de notre profession. Le travail à mener par la suite sera d'identifier et d'étayer d'exemples concrets ce qui constituera les permanences de soins pour les sages-femmes.

## PROPOSITION DE LOI : SANTÉ POUR TOUTES

*Pour l'ANSFL : Isabelle Fournier, Eliette Bruneau.*

Face à l'état préoccupant de la santé des femmes et au regard de la situation des sages-femmes, les organisations de sages-femmes (l'ANESF, l'ANSFC, l'ANSFL, l'ANSFT, la CNEMa, le Collège des sages-femmes, l'ONSSF, l'UNSSF et l'Ordre des sages-femmes) se sont unies afin de rédiger et de faire adopter une proposition de loi « Santé pour toutes ».

Les propositions ont fait l'objet d'une concertation de la profession et pourront alimenter nos réflexions futures sur les orientations et le devenir de la profession, ainsi que de la santé des femmes.

## TÉLÉSANTÉ, SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE

*Pour l'ANSFL : Laurence Platel.*

Il y a eu plusieurs réunions, certaines à destination des professionnels où nous avons pu évoquer nos besoins et défendre les spécificités de notre exercice, d'autres à destination des fournisseurs de logiciels. En résumé, le travail que doivent réaliser les fournisseurs de logiciels est lourd et complexe. Même si les médecins ont essuyé les plâtres pour les logiciels communs à nos deux professions, la mise en place s'annonce complexe et de nouvelles contraintes nous seront imposées (vérification de l'identité des patient·e·s, alimentation du DMP, ordonnances numériques...).

## PARTENARIATS



Association Nationale des  
Sages-Femmes Orthogénistes



Société d'Histoire  
de la Naissance



## INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS (IHAB)

Pour l'ANSFL : Emmanuelle Briechle (BV).

Forte de sa vision globale et de ses valeurs d'accompagnement sans jugement des patient-e-s, couples et nourrissons, l'ANSFL siège au sein du comité d'attribution du label IHAB. Ce travail en coopération avec les représentant-e-s des différentes corporations professionnelles concernées par la périnatalité révèle l'intérêt d'objectifs communs et rigoureux, basés sur les recommandations internationales en matière d'allaitement et d'accueil du nourrisson. Deux sessions annuelles sont organisées afin d'étudier et valider les demandes des établissements de santé engagés dans la labellisation. [i-hab.fr](http://i-hab.fr)

## GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET DE NAISSANCE

Pour l'ANSFL : Juliette Duparcq, Sophie Jouve, Eliette Bruneau.

Nous avons participé à un projet national pour élaborer un référentiel type « directive qualité » portant sur le contenu d'un projet de naissance.

Le CIANE (Collectif Intra-associatif Autour de la Naissance) a assuré la présidence de ce groupe de travail qui a regroupé le CARO (Club Anesthésie-Réanimation en Obstétrique), CNSF (Collège Nationale des Sages-Femmes de France), CNGOF (Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français), SFMP (Société Française de Médecine Périnatale), La société Marcé Francophone, ANSFC (Association National des Sages-Femmes Coordinatrices), WAIMH (World Association for Infant Mental Health) et AUDIPOG.

La méthode de travail a été un DELPHI pour chercher à obtenir un consensus entre les différents experts. Trois tours de « cotation » ont été réalisés et une phase de relecture. Cela aboutit à une directive qualité sur la structuration d'un projet de naissance qui pourra être fait sur une feuille blanche, un dossier structuré papier ou informatisé. Il s'inscrit dans la thématique nationale des 1 000 premiers jours. Il est bien sûr possible que les femmes/couples ou les professionnel.les souhaitent aborder d'autres thématiques lors de leurs échanges.



## LIENS AVEC L'ANESF

Pour l'ANSFL : Céline Puill, Eliette Bruneau.

Au-delà des rencontres lors de réunions regroupant plusieurs instances (avec le CNOSF ou le Collège B), il nous est apparu important de nous présenter au nouveau bureau et de rechercher les sujets que nous pourrions travailler ensemble :

- Le guide de l'installation en libéral à actualiser (et sans encarts publicitaires)
- Le statut de Maître de stage : un GT pour le Ministère va voir le jour en 2024, nous posons des jalons auprès de l'ANESF et de la CNEMa
- L'ANSFL aimerait proposer un protocole de recherche avec des membres du CNSF et de l'APAAD, à faire valider par la FFRSP, ce qui permettrait d'ouvrir sur des sujets de mémoires non explorés jusque là (études qualitatives sur la délivrance à domicile par exemple)
- L'ANSFL envisagerait aussi la mise en place d'un prix de mémoire « alternatif », sur des sujets « hors normes » en lien avec la pratique libérale



## L'ENQUÊTE « VIOLENCES »

Pour l'ANSFL : Laurence Platel, Céline Puill.

Pour ce travail sociologique mené par Marie Matthieu à la demande de l'ANSFL, les sages-femmes libérales ont lancé l'enquête le 21 février 2019 dans les cabinets français et sur les réseaux sociaux. Les résultats ont été publiés dans notre revue la Lettre en hiver 2019. Une conclusion concerne la très grande satisfaction des patientes.

Ce travail est encore d'actualité, car il pourrait donner lieu à une publication dans une revue scientifique. Quoiqu'il en soit, il convient de communiquer sur ces résultats afin que ceux-ci restent toujours d'actualité dans nos pratiques sages-femmes et que les sources d'insatisfaction soient étudiées en vue de progresser encore et toujours dans nos pratiques.

Un groupe de travail se réunira début 2024 afin de voir comment cette enquête peut être valorisée.



## L'ENQUÊTE « BIEN-ÊTRE EN LIBÉRAL »

Pour l'ANSFL : Laurence Platel, Mélanie Tantet Coutaud.

Nous souhaitons analyser les évolutions — positives et/ou négatives — depuis le travail sur la « face noire du libéral » réalisée en 2017. Par manque de temps de concertation pour finaliser le questionnaire, ce travail est reporté à 2024.





# COMMUNICATION



## LE SITE

Sur notre nouveau site, vous pouvez retrouver l'ensemble de nos articles parus en 2023 !

Pour exemple en 2023 l'actualité sur le congé paternité et la dépression chez les hommes, une veille scientifique sur la contraception, la PMA, des outils digitaux, des recommandations de bonnes pratiques de la HAS, les perturbateurs endocriniens, les documents de la FFRSP sur l'AAD.

Vous y trouverez également notre « Lettre » en version PDF, les différents épisodes de notre podcast « Les cigognes ne livrent pas les bébés », la formation filmée de Jacqueline Lavillonnière, notre rapport d'activité et le programme de notre colloque annuel ainsi que le compte rendu de notre assemblée générale.

Nos communiqués de presse pour les sages-femmes et la santé des femmes, la crise de la périnatalité, les MDN et le cadre réglementaire pour l'AAD y sont aussi référencés.

Et bien sûr vous pouvez y retrouver notre catalogue de formations, vous y inscrire, et accéder, via votre espace personnel à tous vos documents utiles (factures, attestation de formation, etc.).

## LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- 18 avril : **Tou-te-s ensemble !**  
Les organisations de sages-femmes se rassemblent et annoncent leur volonté de proposer une PPL pour défendre la santé des femmes.
- 24 avril : **Maisons de naissance, usager·e·s et professionnel·le·s le combat continue !**  
Demande de concertation aux ministères sur les MdN face à l'absence de volonté pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement.
- 5 mai : **Santé pour toutes**  
Pour la journée internationale de la sage-femme, présentation d'une PPL élaborée par l'ensemble des représentations sages-femmes, mobilisées pour la santé des femmes.
- 26 juillet : **Périnatalité en crise**  
Demande collective des instances SF au gouvernement pour élaborer un plan d'urgence pour la périnatalité.
- 19 septembre : **L'ANSFL rejoint le Collège B du CNSF**  
Après une longue réflexion, l'ANSFL a décidé de rejoindre le Collège B pour faire valoir l'expertise libérale auprès du CNSF, mais aussi pour se rapprocher et bénéficier des autres expertises dans les domaines de la recherche, l'enseignement, le monde étudiant et syndical.
- 26 novembre : **L'accouchement à domicile en France doit pouvoir bénéficier d'un cadre réglementaire de toute urgence** — Co-signé avec l'APAAD  
Face au drame survenu dans un contexte d'AAD et largement médiatisé, il nous est apparu fondamental de mettre en lumière l'absence de cadre pour cette pratique et la volonté de le mettre en place, malgré les freins et appréhensions de ceux qui la condamnent.



## LA VEILLE SCIENTIFIQUE

Nous essayons de rester en veille pour relayer l'ensemble des informations à destination des professionnel·le·s ou du grand public en lien avec les actions et missions de l'ANSFL. Rappelons que tous les adhérents peuvent nous signaler des informations à diffuser en écrivant sur [contact@ansfl.org](mailto:contact@ansfl.org).



## LA LETTRE

L'équipe 2023 de La Lettre est composée de Sophie Jouve, Mélanie Tantet Coutaud, Véronique Goulet et Eliette Bruneau (responsables de publication), Anthony Destenay (conception et réalisation).

Tout le CA participe à la réalisation de cette revue, mais aussi Claire Blanc pour la revue Prescrire, et Lauriane Courbet pour la relecture.

C'est avant tout **votre revue** ! N'hésitez pas à y apporter votre contribution. Il n'est pas nécessaire d'écrire 3 pages, parfois une idée lancée, un vécu, une envie...

N'hésitez pas à nous contacter : [revue@ansfl.org](mailto:revue@ansfl.org)

## LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES

Facebook, Instagram, X (anciennement Twitter) et depuis peu sur Threads (le « Twitter » du groupe Facebook)... Voici les réseaux sociaux sur lesquels vous pouvez nous retrouver pour suivre nos actualités !

Nous relayons régulièrement sur le compte ANSFL (@ansflasso) nos actualités, les actualités nationales concernant les femmes et les sages-femmes et également celles de nos différents partenaires tels que GSF (Gynécologie Sans Frontières), l'APAAD (Association Professionnelle de l'Accouchement Accompagné à Domicile), le CNSF (Collège National des Sage-Femmes), l'ANSFO (Association Nationale des Sages Femmes Orthogénistes), le CNP-M (Conseil national Professionnel de Maïeutique), Pour une M.E.U.F (Pour une Médecine Engagée, Unie et Féministe), et de nos deux syndicats représentatifs des sages-femmes l'UNSSF et l'ONSFF...

Vous pouvez également suivre le compte spécifique de notre podcast ANSFL « Les cigognes ne livrent pas les bébés » (@les.cigognes.podcast).

## LES COURRIERS

- Pour la fermeture de la MdN en Guadeloupe le 10 octobre, à la directrice de la DGOS (Marie Daudé), et au Ministre de la santé (Aurélien Rousseau).
- Contre l'arrêt des travaux à la HAS sur les critères d'éligibilité en MdN le 15 juin 2023 au Président de la HAS et au Ministère de la Santé et des préventions.
- Pour UFC que choisir afin de réagir à l'étude sur la fracture sanitaire qui annonçait que face à la pénurie de gynécologues, les femmes se « rabattaient sur les sages-femmes ».

## LES INTERVIEWS

Régulièrement interrogées pour répondre à leurs questions, les journalistes s'intéressent aux sages-femmes ! Nous essayons d'être réactives, car nous savons que cela contribue à aider notre profession à sortir de l'invisibilité.

Le CNOSE, régulièrement sollicité, nous relaie également ces demandes. Nous-mêmes les relayons aussi lorsque le sujet concerne d'autres associations plus spécialisées sur le sujet (par exemple l'ANSFO pour l'IVG).

Parmi les sujets pour lesquels on nous a sollicités :

- les suivis de grossesses à travers le regard des sages-femmes, et la place des sages-femmes libérales en France pour France Télévision ;
- les assurances des sages-femmes pour l'accompagnement à la naissance pour la Tribune de l'Assurance ;
- l'accouchement physiologique pour Doctissimo (merci à Hélène Morin) ;
- le ventre après la grossesse pour Parents (merci à Fanny le Lain) ;
- le suivi médical et la reprise du travail après congé maternité pour Santé Magazine.

## LE PODCAST

Emilie Cruvelier a quitté le conseil d'administration, mais poursuit son animation du podcast. Nous avons décidé de changer de format à la rentrée avec des épisodes plus courts (une question/une réponse).

C'est encore un peu chaotique, car nous devons trouver une nouvelle organisation, mais nous sommes motivées. Ce podcast est en effet une très belle manière de promouvoir l'exercice libéral, mais aussi les valeurs défendues par l'ANSFL. À chaque femme, chaque couple de venir ensuite picorer dans les thèmes qui les intéressent.

Appel à tou-te-s les adhérent-e-s, proposez vos sujets sur [contact@ansfl.org](mailto:contact@ansfl.org)

### Petit mode d'emploi du podcast

L'idée est de proposer à chacun-e de traiter un (court) sujet de son choix. Il faut prévoir une heure d'enregistrement (chez vous devant votre PC) pour un épisode qui durera au final 10 à 15 minutes (nous nous laissons le temps de papoter avant et de reformuler si on bégaye).

Au départ : proposer son sujet !! Il ne s'agit pas d'être exhaustif, juste d'aborder un point un peu précis genre la contraception d'urgence, les règles, les tétées groupées ou la prévention du CMV... On a toutes en tête des conseils/explications que nous donnons souvent en Cs ou en PNP.

### Une fois OK sur le thème

- Préparer un document avec les points à aborder, ce qui permet à Emilie de préparer l'intro et les questions ;
- fournir une photo et quelques éléments de bio pour la présentation ;
- penser à une anecdote pro courte et sympa à raconter (pour la question rituelle de fin d'épisode) ;
- éventuellement donner des références de sites/documents qui permettent aux auditrice-eur-s de creuser un peu plus le sujet.



**LES CIGOGNES  
NE LIVRENT PAS  
LES BÉBÉS !**

En 2023, nous avons encore réalisé 5 podcasts entre janvier et juin en version classique et quelques-uns ont fait l'objet d'une version plus courte pour aller à l'essentiel en quelques minutes.

Puis, à partir de septembre, pour des raisons économiques, nous avons décidé de changer de format pour lancer une 4<sup>e</sup> saison, avec des épisodes plus courts, sur lesquels Emilie Cruvelier garde la réalisation en tant que prestataire extérieure et Laurence Platel la direction. Ce podcast reste une belle façon de promouvoir notre profession et nous souhaitons vous laisser la parole au maximum, alors n'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez y voir aborder un sujet en particulier.

**34 327**

écoutes totales,  
du podcast

**51**

épisodes diffusés  
depuis 2021

**TOP 10**

des podcasts  
les plus écoutés  
sur Podcastics

### THÈMES ABORDÉS EN 2023

ACCOUCHER SANS PÉRIDURALE, VERSION COURTE 📍 ×665

MAMIE, VA VOIR MA SAGE-FEMME, ELLE EST TOP 📍 ×632

ALLAITER BIEN INFORMÉE, VERSION COURTE 📍 ×438

ALLAITER BIEN INFORMÉE 📍 ×908

PLEURS DE BÉBÉS 📍 ×863

PLEURS DE BÉBÉS, VERSION COURTE 📍 ×624

PRÉPARER SA SORTIE DE MATERNITÉ 📍 ×388

PÉRIMÉNOPAUSE, C'EST PAS LA FIN DU MONDE 📍 ×679

À LA RENTRÉE, JE ME FAIS VACCINER 📍 ×369

CONTRACEPTION 📍 ×348

### ACTIVITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES



**404**

J'aime



**505**

abonné-es



**939**

followers

📍 ansfl.org/podcast    **f** /cigognespodcast    **t** @Cigognespodcast    **i** @les.cigognes.podcast



## LA FORMATION MEDIATRaining

« Les femmes qui prennent soin des femmes doivent prendre la parole pour prendre le pouvoir », voilà comment Isabelle Germain, journaliste et formatrice, nous a introduit cette journée de formation mediatraining à laquelle tous les membres du CA ont participé le 21 septembre dernier en amont d'un CA présentiel sur Paris. Journaliste féministe, Isabelle Germain accompagne également les femmes dans leurs prises de paroles afin de tenter de faire évoluer le système de valeur actuel et bien trop ancien, où le travail du care n'est absolument pas valorisé, celui des femmes en général, et donc celui des sages-femmes a fortiori ! Partant du postulat que les femmes (et donc les sages-femmes) doivent aller s'asseoir à la table du pouvoir pour changer les choses, mais que ces dernières souffrent du « complexe de Cendrillon », elle tente d'apporter aux femmes les techniques de prise de parole en public, en réunion, dans les médias, pour les libérer des vieux démons du sexisme ambiant.

Nous avons donc appris, non sans difficultés, à dire « JE SUIS » et « J'EXIGE » et nous commençons à voir mûrir doucement les fruits de cette journée très riche en émotions, à travers nos prises de parole, écrites ou orales, auprès des diverses institutions qui nous dirigent.

Nous réfléchissons à la manière d'en faire profiter nos adhérentes...



# FORMATIONS

L'ANSFL PRÉSENTE  
UNE FORMATION FILMÉE  
DE JACQUELINE LAVILLONNIÈRE

## ACCOUCHEMENT NORMAL : ACCOMPAGNEMENT DE LA PHYSIOLOGIE ET INTERVENTIONS MÉDICALES

En accès libre et gratuit,  
pour les adhérent-e-s de l'ANSFL

[ansfl.org/film-formation-physiologie](https://ansfl.org/film-formation-physiologie)

Mise en ligne fin 2022, cette formation représente 15 h de film, accessible à tout-e adhérent-e à jour de sa cotisation.

Nous avons également proposé l'accès à des équipes de soin en faisant la demande, avec la possibilité de compléter avec l'intervention d'Hélène Morin, et/ou Jacqueline Lavillonnière pour échanger sur les connaissances acquises lors des visionnages, répondre aux questions, et proposer des pistes d'amélioration des pratiques.

Sur 2023, chaque vidéo a été visionnée entre 60 et 500 fois. Près d'un tiers de nos adhérent-e-s a déjà regardé ces vidéos.

### 22 VIDÉOS THÉMATIQUES

- La physiologie
- Préparation à la naissance et autonomie des femmes
- Le terme de la grossesse et le déclenchement
- Hormonologie
- La phase de latence
- La douleur
- L'ocytocine
- Risques infectieux
- La poche des eaux
- La phase active
- Descente et expulsion : définition et physiologie
- Descente et expulsion : accompagnement
- La dystocie des épaules
- L'expulsion : pousser ou ne pas pousser
- Comment protéger le périnée
- Les soins du périnée
- Les enjeux autour du massage du périnée
- L'adaptation à la vie extra-utérine
- La délivrance
- Comment répondre à des interrogations sur nos pratiques
- Épilogue
- *I have a dream*

## 15 FORMATIONS ET 8 INTERVENANT·E·S

Le bureau formation de l'ANSFL est composé de : Eliette Bruneau (présidente), Véronique Goulet (trésorière), Isabelle Fournier (précédente présidente).

2023 a été marquée par le départ de Martine Chayrouse. Isabelle Rive, nouvelle coordinatrice des formations, nous a rejoints au mois d'août et assure depuis les inscriptions et l'organisation des formations de l'ANSFL.



### Amélie Battaglia Henneguelle

- Faciliter l'Evidence Based Midwifery (EBM)
- Les consultations de grossesses physiologiques
- Les perturbateurs endocriniens
- Formations « sur mesure » : Analyse de pratique, Rédaction, mise en page de documents et diffusion, Retour sur expérience



### Nicole Andrieu

- La sexologie dans l'accompagnement de nos patientes et de leurs conjoints
- Antécédents de violences sexuelles



### Hélène Morin et Jacqueline Lavillonnière

- Accompagner la physiologie d'un accouchement, d'une naissance ou « l'accouchement dans tous ses états ! »



### Laurence Platel

- La pratique libérale : cadre réglementaire et cotations



### Laurence Platel et Isabelle Fournier

- L'installation en libéral



### Odile Tagawa

- L'accompagnement vers la naissance et la parentalité



### Martine Gies

- Eutonie : rééducation en post natal
- Eutonie : traitement des pathologies urodynamiques
- Eutonie : mobilité et dynamisme après l'accouchement
- Eutonie : analyse du mouvement en eutonie
- Eutonie : formation sur mesure

## NOMBRE DE FORMATIONS

19 formations - 2023

28 - 2022

24 - 2021

14 - 2020

13 - 2019

## NOMBRE DE STAGIAIRES

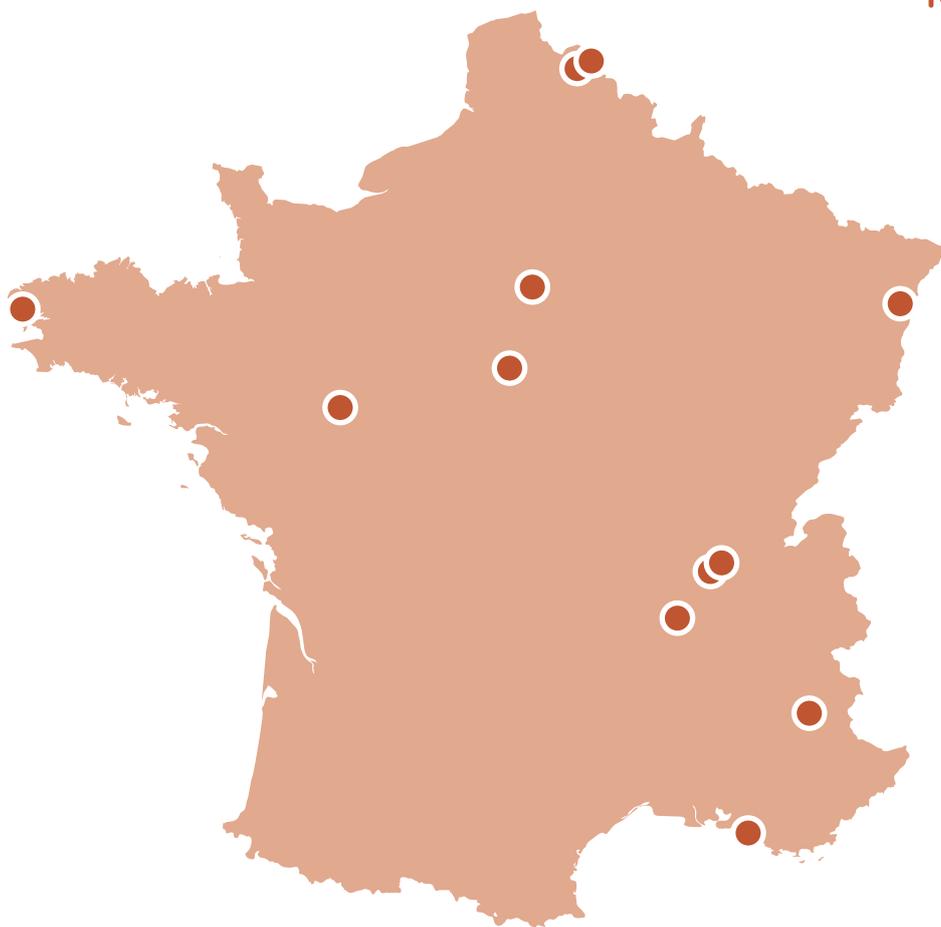
170 stagiaires - 2023

327 - 2022

279 - 2021

168 - 2020

150 - 2019



## 12 VILLES VISITÉES PAR NOS FORMATRICES

Angers, Brest, Chorges, Lille, Longjumeau, Lyon, Marseille, Obernai, Orléans, Roubaix, Saint-Étienne, Villeurbanne.

## FORMAT DES FORMATIONS

17  
en présentiel

2  
en visio

## POURQUOI CHOISIR UNE FORMATION ANSFL



L'ANSFL est certifiée depuis août 2020

Certification délivrée aux organismes de formation qui respectent les exigences du référentiel national qualité.

### PRISE EN CHARGE

Les démarches sont à la charge du stagiaire.

#### FIFPL

Prise en charge au coût réel plafonnée à 170 € par jour, limitée à 750 € par an et par professionnel.

#### Crédit d'impôt

Il concerne les formations n'ouvrant pas de droits d'indemnités.



### FORMATION SUR MESURE\*

Programme établi en collaboration avec la formatrice.



### FORMATION EN PRÉSENTIEL

Organisée par L'ANSFL.



### FORMATION EN VISIO\*

Programmée par l'ANSFL ou à la demande d'un groupe.



### GRUPE CONSTITUÉ (PRÉSENTIEL OU VISIO\*)

Pour rester plus proche des sages-femmes et faciliter l'accès à nos formations, une formatrice vient à vous.



# COMPTABILITÉ

## SOLDES BANCAIRES

| Solde bancaires      | 1 <sup>er</sup> janvier 2023 | 31 décembre 2023 |
|----------------------|------------------------------|------------------|
| Compte courant       | 2 123,35 €                   | 3 336,01 €       |
| Livret A associatif  | 34 344,46 €                  | 22 371,28 €      |
| Livret du pot commun | 37,84 €                      | 38,03 €          |

## BILAN FINANCIER 2023

|                                     | Total   | Association | Formations |
|-------------------------------------|---------|-------------|------------|
| Résultat                            | -16 279 | -7 335      | -8 944     |
| Recettes                            | 167 048 | 67 775      | 99 273     |
| Cotisations perçues                 | 66 735  | 66 735      | 0          |
| Vente annonces                      | 11      | 11          | 0          |
| Vente formations                    | 89 732  | 0           | 89 732     |
| Intérêts bancaires                  | 1 029   | 1 029       | 0          |
| Colloque                            | 9 535   | 0           | 9 535      |
| Dépenses                            | 183 327 | 75 110      | 108 217    |
| La Lettre                           | 13 666  | 9 566       | 4 100      |
| Site/Publicité/Communication        | 6 514   | 2 048       | 4 466      |
| Papeterie/Tél./Équipement/Poste     | 1 269   | 839         | 430        |
| Comptable/Assurance/Banque          | 5 666   | 1 420       | 4 246      |
| Salaire et cotis. sociales salariée | 35 282  | 4 987       | 30 295     |
| Indemnités de mission               | 12 684  | 11 844      | 840        |
| Frais CA                            | 21 532  | 21 532      | 0          |
| Podcasts                            | 3 396   | 3 396       | 0          |
| Cadeaux cotisations dons            | 715     | 715         | 0          |
| Honoraires formatrices              | 42 489  | 0           | 42 489     |
| Repas salle matériel formation      | 6 212   | 0           | 6 212      |
| Vidéo formation                     | 15 139  | 0           | 15 139     |
| AG/Colloque                         | 18 763  | 18 763      | 0          |



# CONCLUSION

Les ministres défilent, le nom du ministère, élargi, relègue la santé au second plan, et oublie carrément la prévention. Notre code de déontologie est toujours en cours de refonte et on ne sait quelle orientation cela prendra...

Doit-on s'en inquiéter ? La périnatalité est en crise. Plus que jamais nous devons conserver notre engagement auprès des femmes et des familles, et nos actions pour affirmer notre place de professionnel-le-s de santé de premier recours.

Alors sur les nombreux chantiers à venir : le statut de Maître de stage, la 6<sup>e</sup> année d'études (et sa refonte par des sages-femmes, pour les sages-femmes), notre implication dans les bureaux des MSP (Maisons de Santé Pluriprofessionnelles) et des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), le devenir des Maisons de naissance, mais aussi du libre choix des femmes pour leur lieu d'accouchement et donc le développement des plateaux techniques et un cadre officiel pour l'AAD (accouchement accompagné à domicile) : nous avons besoin de vous !

Votre implication, votre adhésion, votre soutien, votre avis, vos accords ou désaccords, chaque petit geste compte ! Nous avons pour mission de présenter une profession unie et déterminée, prête à prendre sa place, et je dirais même pour citer notre très chère Jacqueline Lavillonnière :

**OCCUPONS LE TERRAIN !**







[ansfl.org](https://www.ansfl.org)  /ansflasso

 @ansflasso  @ansflasso